



www.amicale-bibi-biarritz.com

## **ADHESION 2021-2022**

VEUILLEZ RENSEIGNER RECTO ET VERSO svp

**Nom :**

Prénom Monsieur :

Date de naissance :

Prénom Madame :

Date de naissance :

Adresse :

n° Téléphone :

n° Portable :

E mail :

### **COTISATION MEMBRE ACTIF SPORTIF ou MEMBRE SOCIETAIRE non sportif :**

Individuel **35.00 €**

Couple **45.00 €**

Jeune jusqu'à 20 ans ou titulaire d'une carte d'étudiant **GRATUIT**

### **ADHESION INDIVIDUELLE A L'UFOLEP Activités sportives et de plein air :**

(à régler avant le 31 aout nouvelle licence, ou le 30 septembre pour les renouvellements)

Licence Risque 5 Activités du club et entrainements : **47,05 €** Renouvellement licence 20/21 :39,04€

Les activités sportives soumises à autorisation ou déclaration administrative, **faissant l'objet d'un chronométrage ou d'un classement sont exclues des garanties de base.**

Licence Risque 5 Activités compétitives UFOLEP : **83,05 €** Renouvellement licence 20/21 :75,27€

Toute activité relevant d'une autre fédération est exclue.

Garanties individuelles complémentaires :

Option 1	<b>27,05 €</b>	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Option 2	<b>39,05 €</b>	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Option 3	<b>25,05 €</b> (mineurs et étudiants)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

- **Certificat médical d'aptitude obligatoire à remettre au moment de l'adhésion pour la 1ere licence, ensuite tous les 3 ans et pour toutes activités compétitives.**
- **Renouvellement 2 fois : joindre à votre bulletin d'adhésion le formulaire cerfa 15699.do dûment complété.**
- Pour tous renseignements complémentaires consulter : [www.webaffilique.org](http://www.webaffilique.org)
- Ci-dessous activités non compétitives couvertes par l'assurance de base liée à la licence risque 5 :

- |                          |                           |
|--------------------------|---------------------------|
| • Code 22005 Jogging     | 26046 V.T.T. en Randonnée |
| 22006 Randonnée Pédestre | 27007 Pétanque            |
| 26013 Cyclotourisme      | 27022 Marche sportive     |

- L'amicale Bibi attire l'attention de ses licenciés sur les risques inhérents à la pratique du sport, et sur la nécessité d'être correctement assuré contre les conséquences des dommages corporels dont ils pourraient être victimes (assurance Accidents Corporels). (cf. article 38 de la loi 84-610)
- **Tous les membres pratiquants doivent être assurés en responsabilité civile et dommages corporels qui couvrent leurs activités en toutes circonstances.**
- **Conformément à l'article L 131-6 du code du sport, les statuts de l'UFOLEP prévoient que tous les membres des associations affiliées doivent être titulaires d'une licence sportive qui leur permet de bénéficier du contrat collectif d'assurance.**

Date

Signature



www.amicale-bibi-biarritz.com



## PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

### Données recueillies :

Les données suivantes sont recueillies avec votre accord :

Nom, Prénom, Adresse postale, Adresse mail, Date de naissance.

### Finalité du traitement :

Ces données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents ; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.

### Responsable du traitement :

Le Président en exercice, adresse mail : [velo@amicale-bibi-biarritz.com](mailto:velo@amicale-bibi-biarritz.com)

### Destinataires des données :

Président, Trésorier, Secrétaire ont accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives.

Les membres du bureau et du conseil d'administration ont accès à la liste des adhérents.

### Droit d'accès et de rectification :

Vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès du Président en exercice à l'adresse :

[velo@amicale-bibi-biarritz.com](mailto:velo@amicale-bibi-biarritz.com)

### Conservation des données :

Les données sont conservées jusqu'à 1 an après la fin de votre adhésion et ensuite archivées pendant 5 ans.

### Acceptez vous que vos données personnelles soient recueillies et conservées en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérent ?

Merci de cocher la case oui ou non :       OUI       NON

NOM :

Prénom :

Signature :

**Amicale BIBI : 29 ter Avenue de Pioche – 64 200 BIARRITZ**

*E-mail : [velo@amicale-bibi-biarritz.com](mailto:velo@amicale-bibi-biarritz.com)*

Tél : 05.59.23.38.37

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – Agrément du ministère de la Jeunesse et des sports n°455313*

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

**Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON**

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Votre Nom et Prénom:

Durant les 12 derniers mois	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		

A ce jour	OUI	NON
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

**Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

**Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

**Rappel :**

Ce questionnaire de santé est anonyme et conservé par le/la licencié.e. Il ne sera pas transmis à l'association lors de la demande de licence Ufolep. Pour attester avoir respecté la procédure ministérielle, compléter les informations sur le formulaire de demande de licence Ufolep (case à cocher attestant avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé ou fourniture du certificat médical le cas échéant).